

La filière alimentaire est une richesse de notre territoire : elle est marquée par la production agricole et un élevage important et varié, mais aussi par ses transformateurs, les métiers de bouche et les industries agro-alimentaires : toutes ces entreprises qui irriguent l'économie régionale.

Elle est une garantie de qualité de vie : bien manger et sécurité alimentaire ; Elle est aussi une ressource économique des territoires : par les emplois qu'elle crée, directs ou indirects.

Les atouts de la nouvelle région sont notables pour aborder la dimension internationale, en particulier avec la filière viticole et céréalière, avec une part sur la balance commerciale non négligeable... l'export des entreprises (coopératives et industries) doit bénéficier de cet atout.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES GOURMAND est une association qui permet de coordonner et fédérer les actions en alliant le monde agricole, l'industrie et les acteurs des territoires, tout en respectant les identités ... La seule entrée agricole ou IAA ne permet pas de tirer pleinement parti de cette filière économique.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES GOURMAND est avant tout une association : les professionnels issus de différents horizons : chambres consulaires, syndicats et organisations professionnelles, chefs d'entreprises, marques territoriales, établissements d'enseignement, centres de recherches ... peuvent y adhérer, mettant en valeur les produits, les entreprises et les actions.

Son rôle majeur est d'accompagner le développement économique et donner la visibilité aux actions du secteur, en particulier celles initiées et soutenues par la Région, de garantir une optimisation des moyens en mutualisant des outils sur différents projets de territoire et en recherchant un impact à court terme sur les indicateurs économiques.

EN ADHÉRANT VOUS BÉNÉFICIEZ DE :

- La promotion de votre entreprise sur le site : <http://comite-arag.fr/nos-services>
- La publication de vos actualités (10/an maximum) sur le site web de Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand
- La possibilité de fournir vos produits lors d'événements locaux
- Un rendez-vous diagnostic de votre activité par l'un de nos chefs de projets (1/2 journée) pour le collège 1 seulement
- L'accès à nos prestations payantes :
 - ⚡ La participation aux espaces collectifs sur des salons nationaux et internationaux
 - ⚡ Le soutien et accompagnement individuel de projet R&D et innovation
 - ⚡ L'accompagnement dans la politique d'amélioration de la performance ou de l'organisation
 - ⚡ La rencontre d'acheteurs
 - ⚡ L'information sur les marchés à l'export
 - ⚡ Les missions découvertes

Votre statut	Montant Adhésion
Une entreprise régionale (Collège 1 : Entreprises)	250.00 € ^(*) 50.00 € ^(*) (si CA < 150k€)
Un centre technique régional lié à la filière, un établissement scolaire, un pôle ou représentation interprofessionnelle, ODG (Collège 4)	250.00 €
Vous n'êtes pas dans ces catégories, mais souhaitez contribuer, sans droit de vote (Collège Membres Associés)	250.00 €

^(*) Fournir une copie de l'extrait Kbis ou avis situation Siren

Raison sociale : _____

Domaine d'activité- Principaux produits fabriqués : _____

Je soussigné(e) : _____ sollicite l'adhésion en tant que membre actif ou associé de l'Association Comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand.

Votre demande d'adhésion sera approuvée par le Conseil d'Administration de Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand.

Fonction du signataire : _____

Fait à : _____, le _____

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion, leur traitement informatique est destiné à la gestion de notre Comité et la mise en contact de ses membres et partenaires. L'association met une partie de ces informations à la disposition de ses membres sur son site internet, votre accord à cette diffusion est réputé acquis lors de votre adhésion. Toutefois vous pouvez à tout moment arrêter cette diffusion, merci alors de vous adresser à Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand.

Signature et cachet de l'entreprise